

**PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU
TENUE AU 102, RUE DE LA FABRIQUE
A 19h 30
LE 26 JANVIER 2011**

Sont présents:

Madame Annie Houle, messieurs Stéphane Bernard, Jacques Comtois, Gilbert Leroux, siégeant sous la présidence de madame Lyne Audet.

Est également présent:

Monsieur Yvon Tardy, inspecteur municipal agissant comme secrétaire de la réunion.

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Lyne Audet, et unanimement résolu que l'ordre du jour est accepté tel que rédigé.

ACCEPTATION DU RAPPORT DU 24 NOVEMBRE 2010

Il est proposé par monsieur Gilbert Leroux, et unanimement résolu que le rapport du 24 novembre 2010 est accepté tel que rédigé.

ACCEPTATION DU RAPPORT ANNUEL 2010

Il est proposé par madame Annie Houle, et unanimement résolu que le rapport annuel 2010 est accepté tel que modifié.

P.I.I.A. PATRICIA ST-LAURENT

Considérant la demande de permis de madame Patricia St-Laurent afin de construire une résidence sur le lot 531 du cadastre de St-Marc soient les numéros 99 et 101, rue Ladouceur;

Considérant que la demande est conforme à la réglementation;

Considérant que le plan déposé respecte les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur;

Il est proposé par monsieur Gilbert Leroux, et unanimement résolu que le comité est favorable à la demande et recommande son acceptation

DEMANDE DE MADAME MARÈLE JOYAL

Considérant la demande de madame Marèle Joyal du 20 décembre 2010 relativement à l'établissement d'une « cabane à patates frites sur roues »;

Considérant la vocation récréo-touristique de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu;

Considérant l'intérêt pour une municipalité d'être desservie par un service de restauration rapide;

Considérant que cette roulotte se situerait au milieu de la zone patrimoniale de la municipalité et très près de la bande riveraine;

Considérant que cette demande implique un effort important au niveau de l'intégration du paysage;

Considérant que les membres du comité semblent favoriser cet usage en l'intégrant au bâtiment du 607, rue Richelieu;

Il est proposé par madame Annie Houle, et unanimement résolu que le comité désire obtenir des précisions sur la dimension, la localisation exacte ainsi que les raccordements aux différents services publics, avant de se prononcer sur cette demande.

REFONTE DE LA RÉGLEMENTATION

Les membres du comité étudient les différents aspects du futur règlement de zonage.

CALENDRIER 2011

Les membres du comité conviennent d'un calendrier des réunions pour l'année 2011.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Stéphane Bernard, et unanimement résolu que l'assemblée est levée.

Il est 22h 45

Yvon Tardy
Inspecteur municipal

Lyne Audet
Présidente